

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu les articles 43 et 44 de la loi du 26 juillet 2019 sur l'Ecole de la confiance,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRÊTE :

Article 1 : Le jury du Master « **Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation** » mention « **Encadrement Educatif** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

MASTER 1

Semestre 1 et 2 – Jury de Parcours-type et délivrance du M1

Parcours-type Conseiller principal d'éducation

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Patrice BONNET

Suppléant(e) : Nathalie MIKAILOFF

Liste des membres :

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après. Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Jean-François GARCIA, Julien GARRIC.

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Aucun

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de Parcours-type et délivrance du Master

Parcours-type Conseiller principal d'éducation

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Patrice BONNET

Suppléant(e) : Nathalie MIKAILOFF

Liste des membres :

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après. Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Jean-François GARCIA, Julien GARRIC.

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Aucun

Article 2 : La Directrice de l'INSPE et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 21/11/2024,

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'INSPE

